



Dossier de labellisation

<p>Présentation</p>	<p>Porteur du projet - Nom ; adresse siège social ; email ; tel : <i>Direction Jeunesse et de la Vie étudiante, J, Anges connectée jeunesse, 12 Place Imbach 49100 Angers direction.jeunesse@ville.angers.fr 02.41.05.48.00.</i></p> <p>Nom de l'activité, date de mise en place et territoire visé : <i>Formation au PSC1.(Prévention de secours civique) journée du 27/02/2018 et Initiation aux gestes de premiers secours début juin 2017 avec La Protection civile du Maine et Loire. « Une heure de votre temps peut sauver une vie »</i></p> <p><i>Initiation à l'utilisation du défibrillateur avec la Direction santé Publique de la Ville d'Angers.</i></p> <p>Public ciblé (nbr, âges, quartier ; etc.) <i>10 personnes par session ouverte aux jeunes de 15 à 30 ans habitant Angers. Sauf GPS et initiation au défibrillateur ouvert à tous angevins ou non.</i></p>				
<p>Domaine éducatif PEL visé</p> <p>(projet à annexer)</p>	<p>Domaine concerné de la PEL (cf. grille des plans d'actions 1) : <i>connaître les gestes qui sauvent.</i></p> <p>Description synthétique –<i>La formation PSC 1 est ouverte à toute personne (15 à 30 ans habitant Angers) Cette qualification de "citoyen de sécurité civile" fixe les capacités nécessaires afin que le titulaire soit capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours. Prise en charge financière par la collectivité avec convention (60 euros par personne) Durée 7 heures.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Initiation aux gestes de premiers secours. Séance de 2 heures sur inscription ouverte à tous (15 à 30 ans)</i> <i>« Une heure de votre temps peut sauver une vie », séance 1h30 Initiation à l'utilisation du défibrillateur. Limité à 10 places sur inscription. Ouvert à tous.(15 à 30 ans)</i> 				
<p>Niveau parcours citoyen visé</p> <p>(projet à annexer)</p>	<p>Niveau visé (cf. grille repères 2)</p>	<p>Niv 1</p>	<p>Niv 2</p>	<p>Niv 3</p>	<p>Niv 4</p>
	<p><i>Je découvre - Etape de la prise de connaissance</i></p>	<p>x</p>			
	<p><i>Je m'engage - Etape de l'intégration d'un sujet dans un collectif</i></p>	<p>x</p>	<p>x</p>		
	<p><i>Je partage des valeurs- Etape d'appropriation du sens partagé dans le collectif</i></p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	
	<p><i>J'agis pour la cité - Etape ultime de l'engagement</i></p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>

Engagement	Signature du porteur du projet : je m'engage à conduire l'action sur les bases décrites <i>Pascale Fredj Direction Jeunesse</i>
Renseignement	Mairie d'Angers - Chargé de Mission Mr Yves Le Villain tel 02 41 05 38 80 yves.levillain@ville.angers.fr Institut Municipal 9 rue du Musée